



GRENOBLE ISÈRE

Lettre info

NOVEMBRE 2012

La mise en sécurité des femmes victimes de violences : une nécessité vitale

Dans certains cas graves de violences conjugales, des femmes victimes demandent à quitter leur département et à disparaître. Pour la plupart d'entre elles, cette demande est déclenchée pour des raisons vitales : menace de mort, tentative de meurtre, séquestration, viol conjugal mais aussi maltraitance des enfants, violences en présence, voire, sur les enfants.

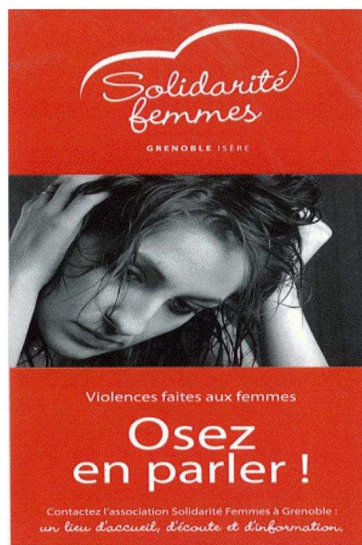
Pour répondre à ces demandes, la Fédération Solidarité Femmes mobilise régulièrement son réseau d'associations et de partenaires afin de mettre ces femmes et leurs enfants en sécurité dans des hébergements loin du foyer familial.

Solidarité Femmes fait partie des 68 associations françaises qui organisent le relogement et l'éloignement des femmes et de leurs enfants, parfois dans l'urgence et dans une extrême discrétion. En 2012, notre association a sollicité son réseau en moyenne une fois tous les deux mois.

Pour chaque cas, une analyse de la situation est faite, et un éloignement géographique proposé. Cette mise à l'abri a pour but d'offrir un moment de répit à ces femmes, car cette violence peut se répercuter sur leur santé mentale : tentative de suicide, stress, dépression, anorexie mentale... mais aussi sur leur santé physique : fausse couche, handicap partiel, cicatrice, traumatisme crânien...

La plupart de ces femmes n'ont pas d'activité professionnelle (interdiction de travailler, privation des biens, du salaire), ce qui entraîne une précarité et l'impossibilité, sans ce dispositif, de quitter le domicile conjugal.

D'où la nécessité de ce dispositif. En 2011, il a permis à 204 femmes et 300 enfants, en France, de quitter leur département. □



Le harcèlement et les violences faites aux femmes au travail :

Colloque à la MC2 le 26 novembre 2012


Pour avancer sur la question du harcèlement et des violences faites aux femmes au travail, Solidarité Femmes et l'association Milena organisent le 26 novembre une journée d'information et de partage autour du sujet.

Au programme :

- Les constats aujourd'hui et les voies de recours.
- Enjeux, perspectives et prévention.

Plusieurs intervenants de qualité sont attendus :

- Pierre Meriaux, inspecteur du travail,
- Chantal Manificat, conseil et accompagnement en ressources humaines, Petzl,
- Marylin Baldeck, déléguée générale de l'AVFT, Association Européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail,
- Fatma Bouvet, médecin psychiatre,
- Dominique Fougeyrollas, Sociologue IRISSE-CNRS,
- Christine Buors, consultante, coach et membre du groupement PEP'S,
- Femmes et Miléna.

Avec la participation à confirmer de Najat Vallaud-Belkacem. **Contactez-nous pour vous inscrire.** 



Bienvenue sur notre nouveau site internet !

Nous ouvrons très bientôt un nouveau site internet. Vous pourrez y trouver des repères essentiels sur les violences conjugales et sur l'action de notre association :

- qu'est-ce que la violence conjugale ?
- comment faire pour s'en sortir ?
- qui sommes nous ?
- nos actions
- quelles aides pouvons-nous proposer ?

Le site comporte des nouvelles rubriques telles que :

- A la une,
- les événements à venir...

C'est un site plus moderne et plus conforme à l'image de Solidarité Femmes : nous vous invitons à le découvrir sur

<http://www.solidaritefemmes38.org> à partir du 15 novembre. 

L'Arbre Fruité
traiteur et restaurant solidaire

Adresse : 80 Galerie de l'Arlequin Grenoble
(face au collège de la Villeneuve)

Overt tous les jours
de 9 h à 15 h

Réservation au
04 76 22 82 08.

Déjeuner sur place



Association membre de la fédération nationale Solidarités Femmes

SOLIDARITE FEMMES Le Trident D - 34 Avenue de l'Europe - 38100 Grenoble Tél : 04 76 40 50 10 - Fax : 04 76 22 74 83 - mail : solidarite.femmes.gre@wanadoo.fr